

# MODIFICATION N°1

## Approbation

## Modification n°1 du PLUi

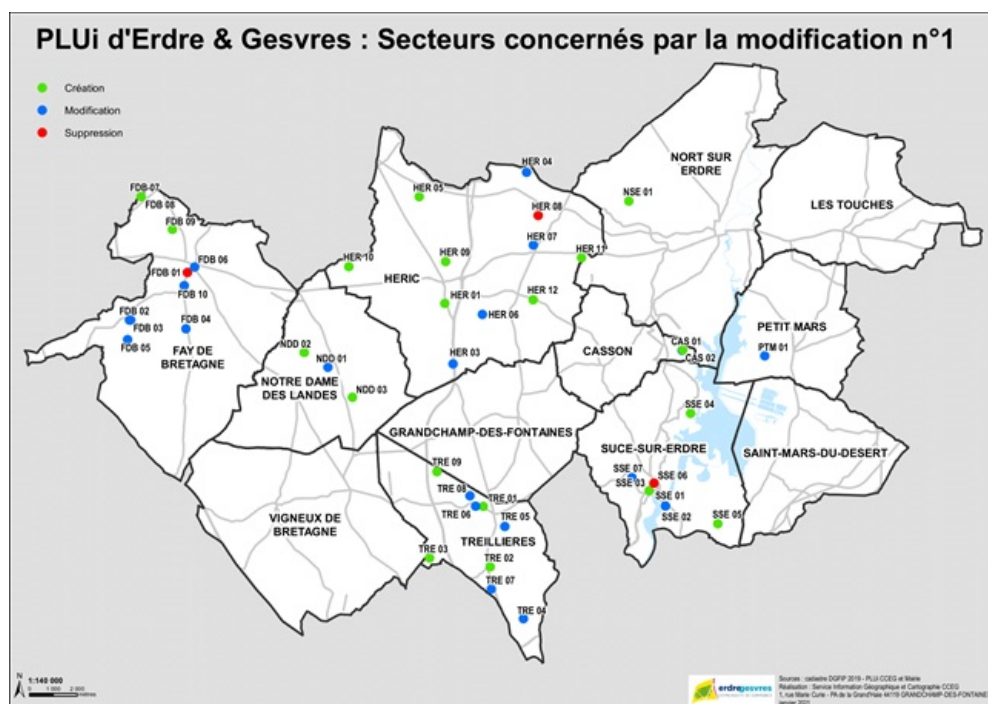
Le rapport du commissaire enquêteur sur l'enquête publique liée à la procédure de modification n°1 du PLUi d'Erdre et Gesvres est en ligne.

**Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable** au projet de modification.

[>> Consulter le rapport](#)

Le conseil communautaire d'Erdre et Gesvres, en date du 27 janvier 2021, a approuvé la [modification n°1 du PLUi](#) afin de tenir compte de l'évolution de certains projets nécessitant des ajustements ponctuels, la correction d'erreurs matérielles et la clarification de certaines dispositions du document d'urbanisme

La carte ci-dessous présente l'ensemble des modifications apportées au plan de zonage du PLUi.




La notice de présentation du dossier de modification n°1 a pour objet de compléter le rapport de présentation du PLUi d'Erdre et Gesvres et de présenter les évolutions apportées au PLUi à l'occasion de sa modification.



### **Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres**

PA La Grand'Haie, 1 Rue Marie Curie  
44119 Grandchamp-des-Fontaines

 02 28 02 22 40 CONTACTEZ-NOUS

### **Horaires :**

#### **Du lundi au jeudi**

8h30>12h00 / 14h00>17h30

#### **Le vendredi**

8h30>12h00 / 14h00>16h30